



TOURNOI de la SAINT VALENTIN
Organiser par le Bowling Club Phœnix
Le dimanche 16 février 2020
Au Bowling THEMIS – Place de la Justice à MOUSCRON

TOURNOI DOUBLE MIXTE HANDICAP
Licenciés ou non ce tournoi est ouvert à tous.

TOUR	DATE	HORAIRE
1 ^{er} tour	DIMANCHE 16 FEVRIER 2020	10 H
2 ^{ème} tour	DIMANCHE 16 FEVRIER 2020	11 H 30
3 ^{ème} tour	DIMANCHE 16 FEVRIER 2020	13 H
Reconditionnement des pistes	DIMANCHE 16 FEVRIER 2020	14 H 30
4 ^{ème} tour	DIMANCHE 16 FEVRIER 2020	15 H
FINALE (11 à 20)	DIMANCHE 16 FEVRIER 2020	16 H 30
FINALE (1 à 10)	DIMANCHE 16 FEVRIER 2020	17 H 30

Le handicap (80 % de 215) sera calculé sur la moyenne officielle figurant sur les divers listings (belge ou français).

La moyenne retenue sera celle la plus haute figurant sur les listings pour les joueurs ayant une licence.

Pour les joueurs ne possédant pas de licence ni de moyenne officielle, il sera vérifié l'existence d'une moyenne du joueur jouant à une ligue quelle qu'elle soit. Le joueur devra apporter les scores de la ligue qu'il effectue le jour du tournoi pour le calcul du handicap.

Pour les joueurs n'ayant aucune moyenne et ne justifiant d'aucune moyenne ligue, l'handicap sera calculé sur une ligne de pré-sélection tirée au sort à la fin de chaque tour.

Le handicap maxi distribué aux joueurs (licenciés ou non) est de 45 pour les dames et 40 pour les messieurs. Il restera le même durant toute la durée du tournoi.

Toutes les doublettes joueront 3 parties éliminatoires.

Si 30 équipes inscrites, les 10 meilleures doublettes seront qualifiées pour la finale et rejoueront 2 parties avec cumul des quilles.

Si 40 équipes inscrites, les 20 meilleures doublettes seront qualifiées pour la finale et rejoueront 2 parties avec cumul des quilles.

Remise des prix aux 10 premières doublettes à l'issue de la finale.

Le montant de l'inscription est fixé à 50 € par doublette.

INSCRIPTION :

Les inscriptions se feront directement auprès de

- Pierre Fouret – 0032498692399 ou pierrefouret@hotmail.com

